



Japon

14/17
ans

Dates du séjour :
Du 10/07 au 27/07/2024

Japon

Moshi-Moshi Japon

Voyager au pays du soleil levant, c'est à la fois un saut dans l'ultra modernité des mégapoles, et un bon dans le passé à la découverte du Japon impérial. Le pays n'en finit pas de surprendre !

Tokyo : la capitale nippone est une ville de culture, d'architecture et de poésie. Paradis des fans de nouvelles technologies, Tokyo recèle de gadgets électroniques inattendus !

Kyoto : ancienne capitale impériale, retour au temps des samourais ! On découvre ses temples, ses jardins et la culture japonaise.

Le mont Fuji : la plus haute montagne du Japon. A 3 776 m d'altitude, il est perpétuellement enneigé !

Osaka : ses rues animées, son réseau de canaux... On flâne entre modernité et tradition. Découverte du plus grand "Onsen" du Japon, bain d'eau chaude naturelle où la détente sera le maître mot.

Nara : visite du somptueux village aux biches, dépaysement assuré.

Hiroshima : une ville nouvelle, entièrement reconstruite après le drame. Elle est aujourd'hui la "cité de la paix" et l'une des villes les plus modernes du Japon.

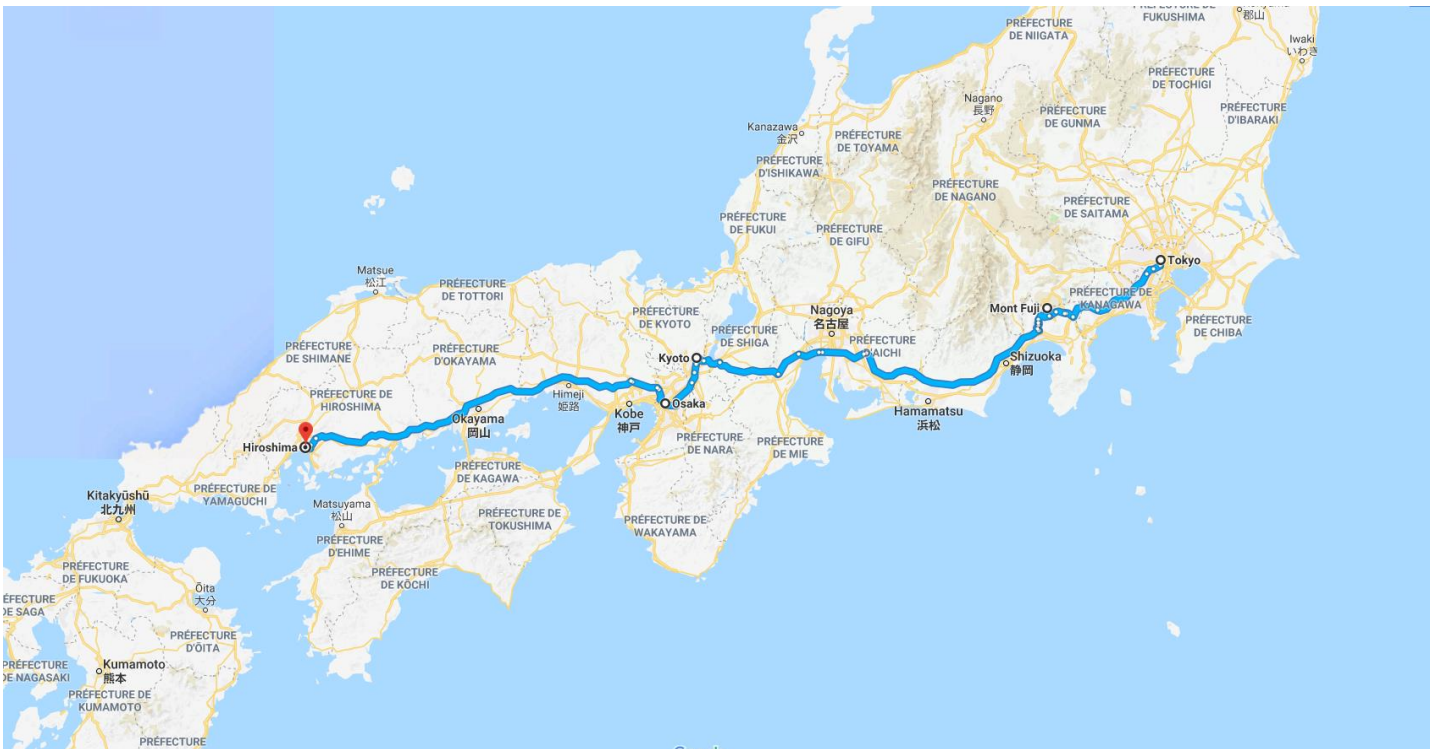


TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ.
Puis avion jusqu'à Tokyo en vol régulier depuis l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

SITE

► Situation géographique



- Tokyo +/- 4 jours
- Kyoto +/- 3 jours
- Osaka +/- 2 jours
- Hiroshima 1 jour
- Mont Fuji 1 jour

► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Les hébergements se feront en auberges de jeunesse.

Cette aventure est un mélange de culture, nature et dépaysement. Elle emmènera les jeunes à travers des contrées peu fréquentées mais aussi dans les plus grandes villes du Japon.

► Matériel

Sac à dos fourni par l'UFOVAL. Pas besoin de duvet.

Tokyo : la mégalopole



Tokyo est la capitale du Japon ainsi que la plus grande préfecture du pays, composée de 23 arrondissements. L'ancienne Edo, très peuplée avec 13 millions d'habitants, se situe au cœur de l'île principale Honshu, au bord de la baie éponyme. Elle concentre les pouvoirs économique, politique et culturel du pays. C'est également la première destination prisée des touristes.

Son cœur est traversé par des centaines de lignes de trains, métros, bus, monorails et autres trams qui s'entrecroisent dans un ballet ahurissant, prêts à déposer ses Tokyoïtes locaux pressés à leurs lieux de rendez-vous, comme les touristes charmés vers leur nouvelle découverte.

Poumon économique de l'archipel japonais, Tokyo n'en oublie pas d'offrir une variété de paysages hallucinants à quelques encablures et dans toutes les directions : de la mer à la montagne, de la randonnée à l'infinité bétonnée, de sa modernité la plus vaste à sa vétusté délicieuse.

Ueno : le quartier populaire de Tokyo

Il y a de nombreuses attractions intéressantes à visiter à Ueno. Le quartier parvient à livrer des ambiances très variées et offre, en à peine quelques pas, des transitions entre différents univers fascinants.

Ameyoko : on y trouve beaucoup de produits alimentaires (poissons, condiments, fruits...), d'habillement et accessoires, mais surtout un grand fourre-tout aux prix très abordables.

Yamashiroya : cette grande boutique sur six étages propose de très nombreux jouets et produits dérivés, certains bien connus du grand public, d'autres qui virent carrément vers l'otaku. On trouve donc énormément de goodies tirés de jeux vidéos, mangas ou animés célèbres tels que Naruto, Hello Kitty...



Kyoto : l'ancienne capitale magique

Kyoto est une grande ville située sur l'île principale Honshu, dans la région du Kansai au sud-ouest du lac Biwa. Ancienne capitale du Japon nommée Heian-Kyo à l'époque des empereurs, elle regorge de sanctuaires, temples historiques et monuments classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco. On la considère souvent comme la cité japonaise traditionnelle par excellence.



Centre de Kyoto : le centre-ville de Kyoto et les quartiers qui la composent ont cette délicieuse capacité à faire s'entremêler l'indispensable tradition et une certaine approche contemporaine.

Château de Nijo : Nijo-jo est un château japonais situé dans le centre-ville de Kyoto. Construit en 1603 pour Tokugawa Ieyasu, il fut la

résidence du premier shogun de la période Edo. Le site entier est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1994.

Teramachi : Teramachi est l'une des rues piétonnes hébergeant des arcades shopping, situées entre les avenues Shijo et Sanjo au cœur de Kyoto. Véritable petit labyrinthe de magasins et restaurants typiques, elles forment une sorte de passage obligé du centre-ville et de son ambiance commerçante. Le week-end en particulier, de nombreux habitants et touristes fréquentent ces ruelles couvertes.

Osaka : la voisine rebelle de Kyoto

Osaka est la troisième plus grande ville du Japon, après Tokyo et Yokohama, avec 2,66 millions d'habitants. Implantée autour d'une baie, elle est la capitale économique de sa préfecture située à Honshu. Osaka est réputée pour sa gastronomie, sa culture comique et son dialecte spécifique à la région du Kansai.

Parc de Minoh : le parc de Minoh est un espace vert au cœur d'une vallée forestière, situé dans la ville éponyme, à 15 kilomètres au nord d'Osaka. Baptisé "parc quasi-national de Minoo - la forêt de l'ère Meiji", la randonnée facile de trois kilomètres se fait sur un sentier bétonné qui longe un cours d'eau dans la forêt pour atteindre une cascade. Elle constitue une sortie rurale très appréciée des Japonais.

Namba : Namba (Minami) est un quartier situé au sud d'Osaka et considéré comme l'un des plus animés de la ville, avec son pendant Umeda (Kita) au nord. La rue commerçante Dotonbori représente son centre névralgique avec de nombreux magasins et restaurants populaires pour sortir le soir.



Hiroshima : le fort patrimoine historique et culturel



De nos jours, c'est une grande ville du Japon qui est bien sûr totalement rebâtie mais, si les stigmates de ce triste passé sont en apparence discrets, elle n'a pas oublié son histoire. En son cœur se situe le grand parc de la paix qui regroupe notamment le dôme de la bombe A (dont la structure a survécu au souffle de l'explosion) ainsi que le Musée éponyme et ses poignants témoignages.

Musée du Mémorial pour la Paix : conçu par l'architecte Kenzo Tange et inauguré en 1955, ce musée retrace le drame de la bombe atomique larguée sur la ville en 1945 et sensibilise les visiteurs à la menace nucléaire dans le monde.



Mont Fuji : la montagne sacrée

Après Tokyo, le Mont Fuji est probablement l'attraction touristique la plus connue au Japon. Son rayonnement au niveau international est tel que le "Fuji San" suscite beaucoup de légendes et de fantômes.

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies (météo, santé de l'enfant...).

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

1 adulte pour 6 à 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 20 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

► L'alimentation :

Le petit-déjeuner est pris dans les auberges avant de débiter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays. Chacun d'entre nous doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives avec l'aide des adultes (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants concernés.

► Déroulement de la journée:

Les activités, les visites et l'organisation de la vie quotidienne sont réfléchies et anticipées par l'équipe. Durant le séjour, le rythme de vie est adapté aux envies et à l'état de fatigue de chacun, dans la mesure du possible. Chaque jour, des groupes sont faits pour permettre aux jeunes de choisir, de répondre le plus possible à leurs attentes.

► Le réveil

Il est échelonné sur un temps défini afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun mais il peut parfois être programmé tôt le matin si une activité l'impose.

► Le coucher

Il s'effectue selon l'état de fatigue des jeunes, et donc en fonction du programme du jour.

► La toilette

Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée.

► Le linge

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit en laverie automatique. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Courrier : nous incitons les jeunes à écrire aux familles mais l'acheminement du courrier depuis l'étranger connaît parfois quelques difficultés... Ne vous inquiétez donc pas si le courrier met plus de temps à arriver que d'habitude!

Téléphone : le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. De plus, les frais supplémentaires inhérents aux communications passées et reçues à l'étranger sont très élevés ! Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles du groupe sont données *occasionnellement* sur le blog du séjour, suivant la possibilité de connexion internet à chaque étape. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site : **www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours** et de sélectionner le séjour concerné.

*Il s'agit d'un camp itinérant, aussi il est impossible de joindre les jeunes directement. **En cas d'urgence**, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur.*

► Rappel réglementaire

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles ...

► Informations avant le séjour

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

L'équipe du séjour prendra contact avec le jeune et la famille avant le séjour.

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Chaque jeune est responsable de son argent. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 70 euros pour l'ensemble du séjour. Le Japon est connu pour ses vêtements donc pour les victimes de la mode, prévoyez un budget conséquent !

La monnaie au Japon est le Yen ; 1€ = 160 YEN ; 1 Yen = 0.0063 euros.

Les jeunes peuvent changer leur monnaie sur place directement.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (**accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !**). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin.

Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière, toutefois, il faut être capable de porter son sac, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

► Objets de valeur

Les objets de valeur tels que le téléphone portable, console de jeux, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...).

Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

► Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Il est conseillé également de souscrire une assurance complémentaire, et il est indispensable de vérifier si le jeune est couvert par l'assurance familiale (ex : carte bancaire, assurance extrascolaire) et si la couverture est suffisante par rapport au coût des actes médicaux dans le pays (porter le plafond à 80 000 € minimum).

Il faut être bien assuré mais pas plusieurs fois pour le même risque.

Si vous n'êtes pas couverts ou si votre assurance n'est pas compétitive, nous vous proposons de contracter cette assurance complémentaire par notre intermédiaire auprès de l'APAC.

- Option 1 : plafond de remboursement de 80 000 € pour un coût de 2,72€ par jour et par jeune.
 - Option 2 : plafond de remboursement de 150 000 € pour un coût de 3,63€ par jour et par jeune.
- Japon : 18 jours. Option 1 : 48.96€ ; Option 2 : 65.34€.

Un courrier vous sera envoyé en avril afin de souscrire à l'assurance complémentaire de l'UFOVAL 74.

En cas de déclaration d'accident, les frais devront être avancés par la famille. L'assurance n'intervient qu'après déduction de la part sécurité sociale et mutuelle sur le solde restant, sur présentation des justificatifs de ces organismes.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS INDISPENSABLES



Documents originaux à remettre le jour du départ :

- Passeport personnel valide
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + une copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)

Attention il faut impérativement envoyer avant le 01/05/2024 :

- Photocopie du passeport du jeune en cours de validité.
- Photocopie de l'autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + photocopie de la carte d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	7				
PULL ou SWEAT chaud	3				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	2				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	7				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	1				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS ou CHAUSSURES DE MARCHÉ	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	1				
GANT DE TOILETTE	1				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

- Penser aux serviettes microfibrés : gain de place et séchage rapide !
- Amener des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas (pas de vêtements neufs, de marque ou de valeur).
- Conditionner les vêtements dans des sacs plastiques dans le sac à dos, imparable pour les protéger de l'humidité!
- Conditionner les liquides (gel douche, shampoing...) dans des flacons à bouchon, dans un sac à congélation pour éviter les fuites...
- Le poids des affaires personnelles est conseillé à un **maximum de 7/10 kg**. Laisser de la place libre sur le haut du sac (pour y ajouter le matériel collectif le jour du départ).

